

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2009

RÉFORME DE L'HÔPITAL - (n° 1210)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 897

présenté par
M. Remiller-----
ARTICLE 6

À l'alinéa 17, après le mot :

« au »,

insérer les mots :

« vote du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.